

# Informations techniques concernant le pied réglable



## Propriété modulaire du pied réglable

### Utilisation :

Nos pieds réglables, de conception modulaire, se recomposent aisément en fonction de l'application envisagée. Ainsi, ils offrent des possibilités d'application quasiment illimitées, intervenant par exemple dans le positionnement de machines, d'installations ou de mobilier de bureau.

### Propriété modulaire :

Nos pieds réglables se composent de deux composants : d'une embase et d'une broche. Chaque type d'embase s'assemble avec chaque type de broche de la gamme (voir figure 1).

### Hauteur du pied réglable :

Indépendamment du type de broche et d'embase utilisé, nos pieds réglables présentent une hauteur minimale de  $H = 30$  mm (voir fig. 2). La hauteur totale du pied réglable se calcule ainsi sur la base de la hauteur de la broche, majorée de 30 mm. (Hauteur totale du pied réglable =  $L + 30$  mm)

Fig. 1

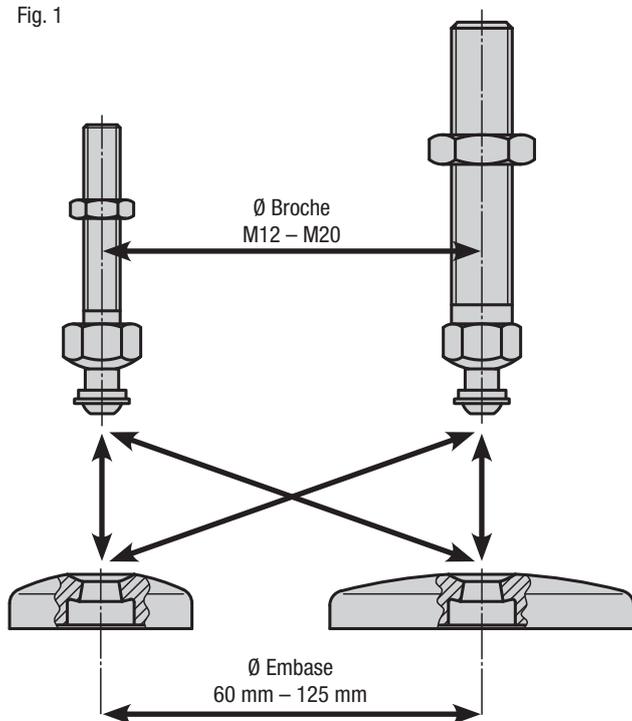
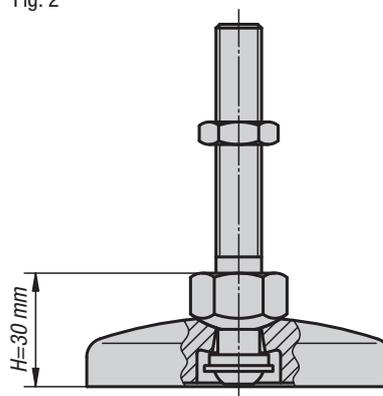
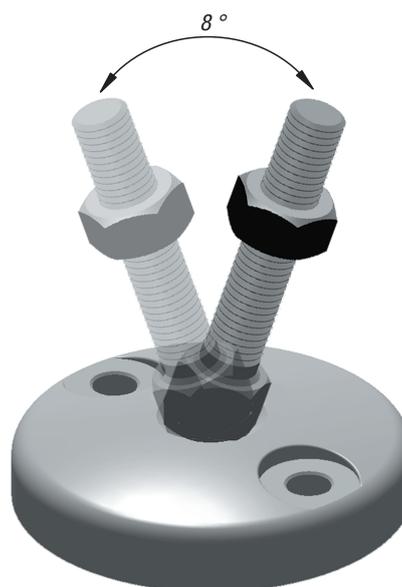


Fig. 2



### Angle d'inclinaison de la broche :



### Montage :

Insérer la broche verticalement dans l'embase du pied réglable, puis la fixer, depuis l'arrière de l'embase, à l'aide du boulon préalablement muni de la bague entretoise et de la rondelle (ce dispositif empêche la séparation inopinée de la broche et de l'embase). Les deux trous de fixation sont obturés, mais se perforent aisément à l'aide d'un simple coup de marteau et d'un pointeau. Ainsi on peut fixer le pied réglable au sol.

### Remarques concernant la commande :

Si vous souhaitez la livraison de pieds réglables prémontés, veuillez indiquer sur votre commande les références de l'embase et de la broche avec la mention « montés » (voir exemple de commande sur les pages des produits concernés).